

Sur rendez-vous au 05.57.58.95.95 (toutes les personnes concernées devront être présentes lors de la demande) :

1^{ère} demande :

Renouvellement :

MAJEURS ou mineurs émancipés :

- Carte Nationale d'Identité, *Si CNI périmée de + de 5ans :*
Extrait acte de naissance de – de 3 mois
- Connaître dates et lieux de naissance des parents
- Justificatif de domicile de – de 3 mois en original
- + *Si personne hébergée :* CNI, attestation de l'hébergeant
- 1 photographie couleur récente – 6 mois
Photographe, photomaton aux normes européennes
- Timbre fiscal : 86 € sur « timbres.impots.gouv.fr »
Tabac-Pressé - Perception

- Ancien passeport
- Carte Nationale d'Identité, *Si CNI périmée de + de 5ans :*
Extrait acte de naissance de – de 3 mois
- Connaître dates et lieux de naissance des parents
- Justificatif de domicile de – de 3 mois en original
- + *Si personne hébergée :* CNI, attestation de l'hébergeant
- 1 photographie couleur récente – 6 mois
Photographe, photomaton aux normes européennes
- Timbre fiscal : 86 € sur « timbres.impots.gouv.fr »
Tabac-Pressé - Perception

MINEURS :

- Carte Nationale d'Identité, *Si CNI périmée de + de 5ans :*
Extrait acte de naissance de – de 3 mois
- Carte Nationale d'Identité du représentant légal
- Justificatif de domicile de – de 3 mois en original
- 1 photographie couleur récente – 6 mois
Photographe, photomaton aux normes européennes
- Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 €
sur « timbres.impots.gouv.fr » - Tabac-Pressé - Perception

- Ancien passeport
- Carte Nationale d'Identité, *Si CNI périmée de + de 5ans :*
Extrait acte de naissance de – de 3 mois
- Carte Nationale d'Identité du représentant légal
- Justificatif de domicile de – de 3 mois en original
- 1 photographie couleur récente – 6 mois
Photographe, photomaton aux normes européennes
- Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 €
sur « timbres.impots.gouv.fr » - Tabac-Pressé - Perception

➤ **Pour les parents divorcés :**

Jugement de divorce complet en cas de garde alternée + Justificatif de domicile des deux parents

Perte ou de vol : Même pièce que pour une 1^{ère} demande + Déclaration de perte (en Mairie) ou de vol (en Gendarmerie)

Modification Etat Civil (mariage / divorce / décès de l'époux / orthographe différent sur CNI et passeport :

➤ Extrait d'acte de mariage / Jugement de divorce / Extrait d'acte de décès / extrait acte de Naissance de – de 3 mois

- **Pré-demande de passeport sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :** www.passeport.ants.gouv.fr

- **Possibilité de remplir le Cerfa sur internet** [www.saint-savin33.fr/Onglet Demarches Administratives / Passeports](http://www.saint-savin33.fr/Onglet_Demarches_Administratives_Passeports)